

Pour la sécurisation des piétons à Prilly

Prilly est confronté à un trafic intense, notamment au centre-ville. Or, les passages pour piétons ne sont souvent pas à la hauteur des dangers de la circulation.

Ainsi, début mars 2014, une petite fille a été renversée par une auto alors qu'elle traversait régulièrement la route de Cossonay devant le centre Coop. Nous espérons que cet accident n'a pas eu de graves conséquences pour l'enfant.

Début avril 2014, un bus s'est arrêté devant le même passage pour piétons afin de laisser une famille de 4 personnes traverser. Un véhicule qui circulait à côté n'a pas compris les raisons de cet arrêt et a continué sa route sans ralentir à l'approche du passage pour piétons. L'accident était proche et ce n'est que grâce à la présence d'esprit du conducteur TL qui, voyant dans ses rétroviseurs le drame se jouer, a klaxonné à tout rompre figeant la famille sur place que le pire a été évité.

Une situation analogue et extrêmement dangereuse se reproduit régulièrement sur le passage pour piétons situé entre le Château et route de Cossonay 25. Combien de fois a-t-on vu des véhicules remonter la file en passant sur la voie de bus afin de tourner à droite sur le chemin de Floréal ? Là aussi, il est fréquent que ces automobilistes, conscients d'être en infraction, fassent cette manœuvre au plus vite sans faire attention au passage pour piétons. Or, celui-ci est fréquenté quotidiennement par des dizaines d'élèves de Prilly, pas toujours pleinement conscients des dangers de la circulation, lors de leurs pérégrinations d'un établissement scolaire à un autre. De plus, malheureusement, la rénovation du centre Coop a rendu le passage sous-voie moins pratique et moins attrayant.

Nous pouvons encore citer d'autres exemples :

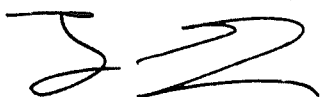
- Route du Chasseur : Les automobilistes venant du chemin sans nom et qui tournent sur leur droite ne voient pas toujours le feu rouge et le grillent. Une meilleure signalisation, lumineuse, par exemple, voire un radar de détection pourraient être installés.
- Av. de Floréal à côté du Collège-centre : Le feu permettant aux piétons de traverser met trop de temps pour passer au vert, alors même que la circulation y est faible. La plupart des gens ne patientent pas et traversent. Ce feu est donc en l'état peu utile.
- Route du Mont, carrefour avec l'av. de la Vallombreuse : Les piétons devraient pouvoir traverser en priorité et ne devraient pas avoir à patienter parfois plusieurs minutes.

En conclusion, ce postulat demande à la Municipalité

- d'étudier la sécurité de tous les passages pour piétons de la Commune
- de revoir ceux qui sont dangereux, notamment pour les élèves des établissements scolaires en y installant par exemple des feux de signalisation.
- De revoir la priorisation des feux afin que les piétons puissent traverser rapidement après en avoir fait la demande via le bouton poussoir.

En conclusion, les soussignés demandent que le présent postulat soit transmis directement à la Municipalité.

Jan Mrazek



Julie Berque

Stinner
(Nadia Stinner)

